

Mise en ligne : 18 octobre 2016.
Dernière modification : 1^{er} juin 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU SUD-ALGÉRIEN (SAISA)



Georges ROLLAND

Georges ROLLAND (1852-1910),
fondateur de la SAISA

Fils de Gustave Rolland (1809-1871), polytechnicien, colonel du Génie, député de la Moselle (1848-1849).

Neveu d'Eugène Rolland, directeur général de l'administration des tabacs, membre de l'Institut.

X-Mines, chargé par Freycinet d'une mission d'étude du Transsaharien.

Marié à une fille d'Alfred Labbé († 1891), lui-même fils de Joseph Labbé (1801-1894), fondateur des Forges de Gorcy.

Il s'illustre en dressant la carte géologique du bassin de Briey.

Administrateur, puis (1894) administrateur délégué de la Société métallurgique de Gorcy.

Administrateur (1891), vice-président (1896), puis président (1901) des Aciéries de Longwy.

Administrateur des Mines de Marles, des Soudières Marcheville-Daguin et Cie, des Mines de Moutiers, des Mines de Valleroy, du Comptoir métallurgique de Longwy, du Comptoir d'exportation des Fontes de Meurthe-et-Moselle, président de la Société des tramways de Longwy, membre de la Commission de direction du comité des Forges de France...

Membre, puis président du conseil d'arrondissement de Briey, il est forcé en 1900, pour raison de santé, de se présenter à la députation.

Source : discours d'Alexandre Dreux aux obsèques de Georges Rolland (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 8 août 1910).

1881, société.

Société agricole et industrielle de Batna du Sud-Algérien
(*Le Capitaliste*, 28 mars 1888)

3 avril. — Versement 2^e quart des actions de la 2^e émission, d. d. 15 avril, 7, rue St-Lazare, Paris.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION
L'Exposition saharienne
par PAUL BOURDE
(*Le Temps*, 14 juillet 1889)

[...] Les premiers colons français de l'Oued-Rirh [...] ont été MM. Fau et Foureau, qui ont commencé à acquérir des palmiers en 1879 et qui ont créé en 1881 l'oasis nouvelle de Ghriah-Saïah. [...] Puis sont venus après eux, M. de Courcival, ancien officier de l'armée d'Afrique que les hasards de la vie militaire avaient conduit dans l'Oued-Rirh, et M. Rolland, un jeune ingénieur des mines, amené au désert par l'expédition de M. Choisy à El-Goleah dont il était membre. M. Rolland, par une série de publications et de conférences, a tout particulièrement contribué à attirer l'attention publique sur ces curieuses entreprises. [...]

(*Les Archives commerciales de la France*, 2 octobre 1889)

Marseille. — Formation de la Société en nom collectif MAURANGHON et MAGAUD (expl. des affaires de la Société agricole et industrielle de Batna et du Sud-Algérien), rue Fortia, 9. — Durée : 2 ans. — Acte du 1^{er} sept. 1889.

(Les Archives commerciales de la France, 12 octobre 1889)

Paris. — Modification des statuts de la Société anonyme dite SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE BATNA ET DU SUD-ALGÉRIEN, rue St-Lazare, 7. — Cap. porté à 900.000 fr. et autorisation de l'élever à 1.000.000 fr. — Délib. du 11 sept. 1889. — *Journ. gén. d'Ann.*

(Les Archives commerciales de la France, 27 septembre 1890)

Paris. — Modification du capital de la SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE BATNA ET DU SUD-ALGÉRIEN, rue St-Lazare, 7, porté de 800.000 fr. à 1.000.000 fr. — Délib. des 24 avril 1889 et 27 août 1890. — *Affiches Parisiennes.*

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
(Paris-Capital, 3 février 1892)

D'une délibération de l'assemblée générale des actionnaires, il appert que le capital social a été porté, en vertu d'une décision statutaire de l'assemblée générale des actionnaires, en date du 27 août 1891, à 1.200.000 fr., au moyen d'une émission de 400 actions nouvelles de 500 fr.

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
(Paris-Capital, 30 novembre 1892)

Suivant délibération de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 8 octobre 1892, le capital de la société a été porté à 1.800.000 francs, au moyen d'une émission de 200 actions nouvelles de 500 francs chacune, entièrement libérées.

Mérite agricole
(Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique, 1893)

Espanet (Jacques-Paulin), fondé de pouvoirs de la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien, à Marseille (Bouches-du-Rhône), membre de la Société d'horticulture et de botanique de Marseille. A concouru à l'organisation des expositions de cette société.

Georges Rolland, ingénieur en chef de 2^e classe

(*Le Temps*, 29 juillet 1893)

MM. Le Cornu, Rolland, Poincaré, Lallemand et Tauzin, ingénieurs ordinaires des mines de 1^{re} classe, sont nommés ingénieurs en chef de 2^e classe.

M. Georges Rolland est le promoteur du chemin de fer transsaharien et l'organisateur de différentes missions ayant pour objet la pénétration au Soudan par le Sud-Algérien.

NÉCROLOGIE

M. [Joseph] Labbé, maître de forges
(*Le Temps*, 19 mars 1894)

Nous apprenons avec regret la mort du doyen de la métallurgie française, M. Labbé, maître de forges à Gorcy (Meurthe-et-Moselle). Né au mois de décembre 1801, M. Labbé avait créé par son énergie et par son habileté le grand établissement qu'il dirigeait depuis plus de cinquante ans.

.....
M. Stéphen Liégeard, le poète bien connu des *Grands Cœurs*, a épousé sa fille, et M. Georges Rolland, ingénieur en chef des mines, le créateur des oasis de l'Oued-Rir, sa petite-fille.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON

Liste des récompenses

(*Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, 11 octobre 1894)

GROUPE X

Classe 50

Enseignement agricole, agronomie

Diplôme de grand prix

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien, 7, rue St-Lazare, Paris.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

par Max de Nansouty

(*Le Temps*, 22 décembre 1894)

.....
Vers 1890, près de la moitié de l'étendue totale des États-Unis était infertile. Actuellement, grâce à l'irrigation et aux puits artésiens, l'agriculture américaine a fait d'étonnants progrès.

On estime que, vers la fin de ce siècle, l'irrigation de ce pays s'étendra à 14 millions d'hectares, dont huit millions d'hectares en pleine production. Plus de 15.000 puits artésiens ont été forés et ont transformé en culture de véritables déserts.

Partout, les Américains installent des appareils qui utilisent la puissance hydraulique des puits artésiens avant de rendre l'eau à l'irrigation. La force motrice ainsi captée est inépuisable : elle sert à l'éclairage des villes, au fonctionnement des tramways électriques, et à la mise en marche d'une foule de machines agricoles ou industrielles.

Les puits forés ont jusqu'à 300 mètres de profondeur, avec un faible diamètre de 15 à 20 centimètres. La pression de l'eau jaillissante atteint jusqu'à 12 ou 13 kilogrammes par centimètre carré à cette profondeur de forage. Avec de simples roues hydrauliques du système Pelton, système qui est justement en faveur aux États-Unis et dont nous avons déjà parlé ici même, on dispose dans une installation élémentaire, dès que le puits est foré, d'une force motrice de 80 à 100 chevaux.

On nous cite, dans l'État de Nevada, sur le versant ouest des monts Battle, un puits artésien de 100 mètres seulement de profondeur, qui fournit un volume d'eau suffisant pour l'arrosage de 256 hectares.

Que ne pourrait-on pas faire, en Algérie et en Tunisie, en mettant à profit cette méthode naturelle avec la perfection que l'art du sondage a atteinte dans notre pays ? Que ne ferait-on pas en France même, pour notre agriculture ? Mais il semble que l'on n'y songe pas. [Les efforts de M. Georges Rolland pour la création des puits artésiens et des oasis en Algérie ont été accueillis avec sympathie, mais sans aucun élan.](#)

Lorsque l'on considère ce que ces procédés de captation des eaux, procédés français en somme, ont donné aux États-Unis et ce qu'ils leur promettent pour l'avenir, on se demande avec anxiété quand cessera cet engourdissement funeste de notre initiative.

(*Le Temps*, 10 décembre 1897)

La Société nationale d'agriculture a élu hier membre titulaire, dans la section de mécanique agricole et d'irrigations, M. Georges Rolland, ingénieur en chef des mines, dont on connaît les travaux de création d'oasis artésiennes dans l'Oued-Rir' (Sahara algérien).

Les décorations du 1^{er} janvier
LÉGION D'HONNEUR
Ministère du commerce
(*Le Temps*, 2 janvier 1898)

Exposition de Bruxelles
Officiers
Georges Rolland, administrateur de la Société métallurgique de Gorcy.

(*Les Archives commerciales de la France*, 20 avril 1898)

Paris. — Modifications des statuts. — Société anonyme dite SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU SUD-ALGÉRIEN, 7, St-Lazare. — Capital porté à 1.400.000 fr. — 4 avril 98. — *Affiches Parisiennes*.

Académie des sciences
(*Le Temps*, 2 juin 1898)

Les eaux artésiennes de l'oued Rir. M. de Lapparent développe une communication de M. Georges Rolland sur le régime du bassin artésien de l'oued Rir (Sud-Algérien) après une expérience de trente-sept campagnes de sondages.

M. Rolland expose, qu'il a trouvé un moyen, applicable dans beaucoup de cas, de mieux utiliser les eaux déjà fournies par les puits actuels, sans recourir à de nouveaux sondages, ni pratiquer de nouvelles saignées à la nappe jaillissante. Ce moyen, réalisé par lui dans les oasis de création française de la Société du Sud-Algérien, consiste à empêcher les déperditions considérables qui se produisent par infiltration le long des principaux ruisseaux d'arrosage, en les canalisant avec des caniveaux en terre cuite fabriqués sur place. C'est là un progrès incontestable dans l'hydraulique agricole des oasis sahariennes.

M. Rolland examine, d'autre part, ce qu'a de fondé la crainte de voir le bassin de l'oued Rir s'épuiser et les nouveaux sondages nuire aux puits déjà existants. Sans partager certaines alarmes, il montre que le moment est venu d'être circonspect. Il considère les eaux artésiennes de l'oued Rir comme d'intérêt public, et, avec M. Jus, le directeur des sondages, il demande la nomination d'une commission locale de surveillance, qui suffirait sans doute à sauvegarder ce qui est acquis sans entraver les recherches futures.

À propos de l'alimentation des eaux artésiennes de l'Oued Rir' et du Bas Sahara algérien, in-8, 24 p.

Les progrès récents de l'agriculture au Sahara, in-12, 18 p.

Par GEORGES ROLLAND.

(*Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1898, pp. 764-765)

Voici deux nouvelles brochures dues au travail si utile et si persévérant d'un de nos plus méritants collègues, M. Georges Rolland, aux efforts duquel est due en très grande partie la création des oasis de l'Oued Rir' et sera dû, peut-être, le chemin de fer du Soudan.

La première de ces brochures est extraite du *Bulletin de la Société des ingénieurs civils*. Elle traite de l'alimentation des eaux artésiennes de l'Oued Rir' et du bas Sahara algérien, et répond à deux communications précédentes, l'une de M. B. Lippmann sur « les Forages artésiens du Sahara », l'autre de M. J. Bergeron sur les « Résultats des voyages de M. Foureau au point de vue de la géologie et de l'hydrologie de la région méridionale du Sahara algérien ».

La seconde est extraite du *Bulletin de la Société nationale d'agriculture*. Elle traite des progrès récents de l'agriculture au Sahara.

Les principaux progrès réalisés, sous la direction de M. Rolland, par les soins de la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien dans l'Oued Rir' sont, en ce qui concerne la culture du palmier-dattier, l'introduction du labour à la charrue, les plantations des jeunes palmiers en vases et pépinières, la canalisation des rigoles d'arrosage en caniveaux de terre cuite ; et, en ce qui concerne les essais de nouvelles cultures intercalaires entre les palmiers, la réussite de la culture de l'asperge d'Argenteuil.

Élections législatives
Meurthe-et-Moselle
(*Le Temps*, 18 novembre 1900)

Nous avons dit comment, pour des raisons de santé, M. Georges Rolland avait renoncé à se présenter, dans l'arrondissement de Briey, pour succéder, comme député, à M. Mézières, devenu sénateur.

.....

Biskra et ses environs
(*France-Album*, n°79-80, mars 1902)



Mosquée de Sidi-Makfi, oasis-d'Ourir (Sahara oriental), propriété de la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien. Cliché Jus.



Scène des prières des marabouts du Sud lors du baptême d'un puits artésien dans l'Oued-R'Hir (Sahara oriental)



Scène de fantasia arabe au moment du jaillissement d'un puits artésien dans l'oued R'hir (Sahara occidental). Cliché Jus.



Scène de fantasia arabe au moment du jaillissement d'un puits artésien dans l'oued R'hir (Sahara occidental). Cliché Jus.

OUED RIR'
Oasis créées par la Société du Sud-Algérien
(*Le Figaro*, 2 avril 1904)

Au Sud de la province de Constantine, à 100 kilomètres au delà de Biskra, s'étend une chaîne d'oasis allant dans la direction de Touggourt. Là s'est produit un véritable miracle scientifique, la plantation de palmiers et la fertilisation de centaines d'hectares, grâce aux puits artésiens et aux travaux d'irrigation.

(*Le Tour du Monde*, 1901.)

En 1880, M. Georges Rolland visitait et étudiait l'Oued Rir' comme ingénieur des mines d'une mission transsaharienne et, dès son retour, signalait l'avenir réservé à cette région qu'il comparait à une petite Egypte avec un Nil souterrain.

En 1881, M. Rolland fondait avec M. le marquis de Courcival, ancien officier d'Afrique, la Société du Sud algérien, dont l'œuvre de création agricole est certainement une des, plus importantes et des plus audacieuses qui aient été entreprises au loin et menées à bien par l'initiative privée.

À elle seule, cette société a créé de toutes pièces trois grandes oasis et trois villages, à Ourir, à Sidi-Yahia et Avala ; elle a foré onze puits jaillissants d'un débit de plus de 24 mètres cubes par minute, défriché et mis en valeur plus de

400 hectares de terrains auparavant stériles, planté 50,000 palmiers, représentant les trois quarts des plantations françaises dans l'Oued Rir, creusé plus de 40 kilomètres de fossés de drainage et élevé d'importantes constructions rurales, comprenant les logements de ses agents français, ceux de ses ouvriers indigènes et des magasins pour ses récoltes.

En outre, à Biskra, la Société a construit de grandes installations pour les services de la direction, l'entrepôt et la manipulation des dattes qu'elle reçoit de ses propriétés et réexpédie dans le monde entier; enfin la fabrication de son excellente eau-de-vie de dattes.

C'est au chemin de fer qu'il appartient maintenant de couronner l'œuvre. Aujourd'hui, la locomotive s'avance jusqu'à Biskra, mais elle ne saurait s'arrêter là comme disait M. Rolland (*L'Oued-Rhir et la Colonisation française au Sahara, et la colonisation française au Sahara* 1887) et la force des choses la poussera en avant. Il faudra qu'elle continue sa marche civilisatrice vers le Sud, jusqu'à Touggourt d'abord, puis jusqu'à Ouargla, terme nécessaire de cette ligne de pénétration qui s'impose au triple point de vue stratégique, politique et colonial. »

Forages artésiens dans le Sud
(*Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, 18 janvier 1906)

Les travaux de forage artésiens dans les territoires du Sud, interrompus pendant la période d'été, ont été repris dès le mois d'octobre dernier.

La campagne 1905-1906 se poursuit activement dans les cercles de Biskra et de Touggourt (oasis du Zab-Chergui et de l'Oued-Rhir), dans le Gourara et le Tidikelt (oasis sahariennes) et dans l'annexe d'Ouargla.

Le sondage à grande profondeur entrepris à Sidi-Okba, et dont l'exécution est confiée au capitaine Rousse, atteint actuellement 140 mètres. Ce travail de forage a dû être suspendu pendant quelques jours pour permettre l'installation d'une chèvre de 15 mètres et d'un nouveau moteur à gaz pauvre d'une force de 50 chevaux. Le fonctionnement de ce moteur est des plus satisfaisants et va permettre d'accélérer très sensiblement la marche des travaux.

Parmi les meilleurs résultats déjà obtenus dans les travaux de réfection et de curage des puits de la vallée de l'Oued-Rhir dont le débit était réduit, depuis quelques années, à un volume d'eau insignifiant, il convient de citer les suivants :

L'atelier B bis de la commune indigène de Touggourt, dirigé par l'adjudant Ranfaing, a terminé, le 5 novembre, la réfection du puits Aïn-Kebira, dans l'oasis de Sidi-Khelil, qui avait complètement tari depuis plusieurs années.

Le forage a été poussé jusqu'à 80 mètres de profondeur et un débit de 1.000 litres à la minute a été obtenu ; il assure l'irrigation de 5.000 palmiers qui se trouvaient en voie de dépérissement.

Le même atelier a continué ses travaux par la réfection du puits dénommé Aïn-Tin, situé dans l'oasis d'Ouir et appartenant à la Société agricole du Sud-Algérien. Ce puits avait été foré en 1886 ; il avait une profondeur de 75 mètres et son débit, qui s'élevait à l'origine à 1.200 litres par minute, était tombé à 160 litres. Les travaux de curage et de tubage avec colonne lanternes, suivant les nouveaux procédés adoptés, ont été terminés dans les derniers jours de décembre ; le nouveau débit obtenu est de 1.300 litres à la minute.

L'atelier B, deuxième atelier de la commune de Touggourt, a procédé à la réfection du puits Aïn-el-Kharb (oasis de Meraier) foré en 1886, d'une profondeur de 68 mètres et dont le débit, qui s'élevait à l'origine à 420 litres par minute, était tombé à 25 litres. Les travaux terminés le 25 décembre ont permis d'obtenir un débit de 900 litres à la minute.

Il y a lieu d'espérer que la campagne se poursuivra dans des conditions aussi favorables et donnera des résultats aussi précieux pour les populations de l'Extrême-Sud.

Académie des sciences
Prix de minéralogie et géologie
(*Le Temps*, 14 juillet 1909)

L'Académie décerne le prix Joseph Labbé, de la valeur de 1.000 fr. et destiné à récompenser les recherches de géologie, à M. Georges Rolland, ingénieur en chef des mines, pour ses remarquables études géologiques relatives au bassin minier de Meurthe-et-Moselle.

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
(*Les Annales coloniales*, 16 décembre 1909)

A.G.O., 23 déc. à 3 h., 194, r. de Rivoli.

NÉCROLOGIE
Georges Rolland
(*Le Temps*, 31 juillet 1910)

Nous apprenons avec grand regret la mort de M. Georges Rolland, ingénieur en chef des mines, officier de la Légion d'honneur, décédé le lundi 25 juillet à Gorcy (Meurthe-et-Moselle), à l'âge de cinquante-huit ans.

M. Georges Rolland, qui était sorti l'un des premiers de l'École polytechnique et de l'École des mines, s'était adonné tout d'abord à l'exploration des régions de notre empire nord-africain.

C'est en grande partie à ses travaux personnels que l'on doit la découverte du bassin sidérurgique de Briey.

M. Georges Rolland souffrait depuis quelques années de la maladie cruelle à laquelle il a succombé.

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
194, rue de Rivoli
(*Les Archives commerciales de la France*, 3 janvier 1912)
(*Les Annales coloniales*, 13 janvier 1912, p. 3, 5^e col.)
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 25 janvier 1912)

Le capital, fixé primitivement à un million six cent mille francs, a été réduit à huit cent mille francs, par l'abaissement de la valeur nominale du montant de chaque action de cinq cents francs à deux cents francs.

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
(*Le Journal des finances*, 15 février 1913)

Pendant le dernier exercice clos le 30 juin 1912, cette société a réalisé un bénéfice net de 48.598 fr. formant, avec le reliquat antérieur de 10.096 fr., un solde disponible total de 58.694 fr. Selon les propositions du conseil d'administration, le dividende de l'exercice a été fixé à 5 fr. par action et sera mis en paiement à dater du 1^{er} avril 1913.

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
(*La Journée industrielle*, 6 avril 1921)
(*Le Sémaphore algérien*, 15 avril 1921)

L'exercice 1919-20, dont il a été rendu compte à l'assemblée du 17 février dernier, a laissé un bénéfice net de 337.481 fr. et permis la répartition d'un dividende brut de 32 fr. 95 par action et de 12 fr. 72 par part.

Le produit des récoltes des oasis et des jardins de la société s'est élevé à 511.042 fr., en diminution de 409.816 fr. sur le chiffre correspondant de l'an dernier. La récolte 1919 correspondait à l'année faible des plantations qui donnent normalement une forte récolte tous les deux ans ; en outre, les cours pratiqués ont été notablement moins élevés qu'au moment de la vente sur pied en 1918. En quantité, la récolte 1919 a donné 1.319 quintaux de dattes, contre 2.272 quintaux en 1918.

Les plantations de l'Oued-Rir comportaient au 30 juin dernier 47.522 palmiers, dont 3.211 anciens, 30.391 adultes, 12.542 jeunes et 1.378 plants de l'année.

M. Boudenoot ¹, administrateur sortant, a été réélu pour six ans.

La Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
(*Les Annales coloniales*, 16 avril 1922)

L'Oued-Rhir, qui commence à Kef-el-Dohor, à 90 kilomètres au sud de Biskra, pour s'étendre jusqu'à Témacin sur une longueur de 140 kilomètres environ, est une région bien particulière du Sahara. Une nappe artésienne, sur l'origine de laquelle on a beaucoup discuté, s'y rencontre de 60 à 150 mètres de profondeur, et ses eaux permettent, par l'irrigation, de transformer en riches oasis les steppes infertiles du désert.

Georges Rolland, ingénieur en chef au corps des Mines, l'avait bien compris, quand, au retour de la mission Choisy, en 1879, il traversa ce pays.

Avec le concours d'une pléiade d'hommes éminents, il fonda en 1881 la Société agricole du Sud-Algérien dont le but était de créer dans les premières marches sahariennes une œuvre française stable et définitive, et d'apporter la richesse à une portion de patrimoine national où ne s'était exercée jusqu'alors que l'activité réduite et traditionaliste des indigènes. L'entreprise était hardie. Le touriste que les confortables wagons du Biskra-Touggourt emportent aujourd'hui vers le Sud, s'en rend compte d'une manière incomplète, car les conditions générales ont bien changé depuis l'époque où Georges Rolland commençait son œuvre de précurseur. En 1881, le chemin de fer s'arrêtait à Batna ; on gagnait Biskra en diligence ; ensuite vers l'Oued-Rhir, il n'existait aucun moyen de communication. Le courrier était transporté à cheval ou à méhari, à la merci des crues de l'Oued-Djeddi. C'était l'isolement, avec ses tristesses et ses difficultés sans nombre.

¹ Probablement Louis Boudenoot (1855-1922) : X-Mines, président des Mines de Carvin, administrateur des Mines de Bruay, des Voies ferrées d'intérêt local, de Kuhlmann, membre du Comité central des houillères de France, député (1889-1901), puis sénateur (1901-1922) du Nord.

Quinze cents hectares de terrains nus et stériles furent achetés aux indigènes, car la jeune société ne bénéficia d'aucune concession territoriale des puits furent forés, des bordjs, des magasins construits. Avec une activité, avec une ténacité inlassables, on lutta contre le sol stérile, contre le rude climat froid en hiver, torride dès le début de l'été. En peu d'années, cinquante mille dattiers furent plantés.

Il serait trop long de dire toutes les difficultés rencontrées dans cette culture si nouvelle pour des Européens. Considérons seulement le résultat obtenu après quarante années d'efforts incessants.

Le voyageur, dont l'esprit est étreint depuis Biskra par l'aspect monotone des steppes de gypse, de la morne étendue des chotts, où le sol salé semble sous le soleil recouvert d'une neige bleutée, voit tout à coup de chaque côté du chemin de fer s'étendre en longues lignes parallèles de robustes palmiers. Leur vert feuillage découpe à l'horizon sur le bleu du ciel des ogives de cathédrales. Brusque transition, dont l'impression est profonde, entre la mort du désert et la vie exubérante de l'oasis. On comprend que là il y a eu création véritable, et que la nature a eu peu de part à l'œuvre de l'homme. C'est Ourir, la plus septentrionale des propriétés de la Société du Sud Algérien, la première créée. Plus de vingt mille dattiers, arrosés par huit puits artésiens, y forment une plantation compacte sans solution de continuité. Elle produit surtout des rhars, la datte molle que consomment les indigènes après l'avoir comprimée en pains dans des sacs ou des peaux, et aussi, en quantité moindre, la degla-béida. et la deglet-nour, la datte fine exportée en Europe et que l'on connaît bien. Le chemin de fer traverse la palmeraie dans sa longueur. Pendant un kilomètre et demi, les arceaux verdoyants se succèdent.

Plus au sud, avant l'arrivée à la gare de Djamaa, les alignements des palmiers de Sidi-Yahia coupent vers l'ouest l'horizon des sables, à un kilomètre de la voie ferrée. Le bordj, bien situé sur une hauteur, fait une éclatante tache blanche dans la verdure. Créée presque en même temps qu'Ourir, la palmeraie de Sidi-Yahia comprend surtout des deglet-nour, plantés en quartiers séparés par des terrains stériles où le sol s'est révélé impropre à toute culture. Ses dix mille palmiers sont arrosés par cinq puits artésiens. Là encore, la désolation des espaces arides qui environnent les plantations montre bien ce que peut la volonté Intelligente de l'homme pour transformer en richesse productive un sol infécond.

Plus au sud encore, la voie ferrée longe l'oasis d'Ayata, coquettement située au bord d'un lac d'eau bleue entouré d'un cirque de dunes dorées. Le sol de la palmeraie, particulièrement favorable, permet aux dattiers d'y acquérir une vigueur et des dimensions remarquables. L'allée de degla-béida qui accède au bordj est célèbre : elle forme une magnifique nef de verdure, aux colonnes robustes et régulières. Ayata renferme plus de sept mille dattiers, où les deglet-nour sont en majorité, arrosés par trois puits.

Enfin, la Société du Sud-Algérien a commencé il y a douze ans la création d'un nouveau centre dans un site particulièrement favorisé de l'Oued-Rhir, à Aïn-Skhouna. Les plantations s'y développent méthodiquement chaque année. Fruit d'une longue expérience, cette jeune palmeraie a pu être qualifiée de petite merveille. Elle est arrosée par un des plus beaux puits de l'Oued-Rhir, d'un débit de dix mille litres à la minute.

Le développement de ses dattiers a dépassé toutes les espérances, et ce sera certainement le plus beau joyau de la Société du Sud Algérien quand les travaux de plantation, interrompus par la guerre, auront atteint l'étendue qui leur a été assignée.

Les dattes récoltées dans ces oasis, au moins les dattes fines deglet-nour, sont expédiées à Marseille, où la succursale de la Société du Sud Algérien, après un dernier triage, les range dans les différentes boîtes et caissettes bien connues.

Elles sont expédiées dans le monde entier, faisant connaître au loin une des plus remarquables productions de l'Algérie, vendues directement à la consommation, telles qu'elles ont été cueillies sur les palmiers de l'oasis.

Ce qu'il faut indiquer avant de terminer, c'est la part considérable qui revient à Georges Rolland dans la transformation rapide de la région de l'Oued-Rhir, dans son développement économique qu'il avait si bien prévu, et le profit qu'ont retiré les indigènes de l'exemple constant qu'a été pour eux cette œuvre si pure de colonisation française.

Légendes :

Dans la palmeraie à Ourir. Au fur et à mesure de leur récolte, les dattes sont mises en caisse

Le bordj de Sidi Yaya Chargement de dattes à dos de chameau

Le bordj Ourir. Un decauville emporte les chargements de dattes

Au bordj d'Ourir. Un des nombreux puits artésiens de la Société

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
(*Le Sémaphore algérien*, 7 mars 1923)

L'assemblée ordinaire de cette société, tenue au siège, 194, rue de Rivoli, à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice 1922, et fixé le dividende à 33 fr. 33 par action et à 13 fr. 33 pour les parts de fondateur, comme pour l'exercice précédent.

Qui êtes-vous ? 1924 :

LA VILLE-LE ROULX (Pierre de), ingénieur.

92, boulevard Flandrin ; et château de Breuil, par Monis (Indre-et-Loire).

[Représentant du groupe Rothschild]

Président de la Société des mines de Marles, de la Société des automobiles Unic ; administrateur délégué de la Société pour le Travail électrique des métaux [TEM] ; administrateur de la Cie [*sic* : Société] Le Nickel [SLN], de la Cie d'éclairage par l'électricité à Paris [CPDE], de la Cie de distribution d'électricité de l'Ouest, du Gaz de Rosario, des Mines des Cyclades, de la Cie française des automobiles de place*, de la Cie des tramways de Paris et du département de la Seine ; [vice-président de la Cie du Sud-Algérien \[Société agricole et industrielle du Sud-Algérien \(SAISA\)\]](#), du Syndicat professionnel des industries électriques ; membre de la chambre syndicale (Comité de direction du Syndicat des producteurs d'électricité, etc.

Chef d'escadron d'artillerie territoriale.

Chevalier de la Légion d'honneur ; Croix de guerre.

Né à Monts (Indre-et-Loire), le 20 octobre 1865 [† Paris, 2 juillet 1932].

Principaux producteurs et exportateurs de dattes d'Algérie
(*Le Mercure africain*, 9 janvier 1924)

Compagnie de l'Oued-Rhir, siège, 10, rue Blanche, et à Biskra (C).
Sté agricole et industrielle du Sud-Algérien, siège, rue de Rivoli, 101, à Paris et à Biskra.

MM. Sardon père et fils, à Biskra.

Ferme normande de Tolga, près Biskra.

Kannou (Alexandre), 7, rue Michelet, Alger.

Tamzali (Ismaël), 72, voûte Alger.

Azgui frères, impasse de la Casba, Alger.

Compagnie commerciale anglo franco-américaine, 3, rue Michelet, Alger.

L'Algérie industrielle
Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
(*La Journée industrielle*, 22 avril 1924)
(*Le Sémaphore algérien*, 3 mai 1924)

L'assemblée ordinaire qui a eu lieu récemment, au siège social, 194, rue de Rivoli, à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1923, qui font ressortir un solde créditeur net de 300.685 fr. 33, en augmentation de 69.302 fr. 15 sur l'exercice précédent. Le dividende a été fixé à 35 fr. brut pour les actions et à 16 fr. pour les parts de fondateur. Une somme de 40.000 fr. a été versée au fonds de prévoyance, et une somme de 122.984 fr. 41 aux dépenses différées.

Ingénieurs et ingénieurs-conseils
Sélection des ingénieurs coloniaux
(*Annuaire industriel*, 1925)

De Boissezon (Louis), 1, bd d'Athènes, Marseille, Bouches-du-Rhône. E.I.M. [École des ingénieurs de Marseille]. Ingénieur, représentant la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien [SAISA].

(*Les Archives commerciales de la France*, 30 janvier 1926)

PARIS. — Modification. — Soc. AGRICOLE et INDUSTRIELLE du SUD-ALGÉRIEN. — 194, Rivoli. — Transfert du siège 5, q. Voltaire. — 23 déc. 1925. — *Droit*.

1927 (mai) : CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU SUD-ALGÉRIEN
commerce de dattes, Paris, Marseille
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Commerciale_Sud-Algerien.pdf

ALGÉRIE. — DOMAINE PUBLIC. FORAGE DE Puits ARTÉSIENS. NÉCESSITÉ D'UNE
AUTORISATION DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL. — POSSIBILITÉ D'IMPOSER DES
CONDITIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ²
(*Recueil des arrêts du Conseil d'État*, 21 mars 1930)

(21 mars. — Assemblée. — 95.219 et 95.220. Société agricole et industrielle du Sud-Algérien. — MM. Roussel, rapp. ; Mazerat, c. du g. ; M^e Bicart-Sée, av.).

² Voir la note de M. Bienvenue au Dalloz, 1930.3.17.

Vu LES REQUÊTES présentées pour la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien, société anonyme, dont le siège est à Paris..., tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler pour excès de pouvoir : 1° un arrêté, en date du 18 mars 1926, par lequel le gouverneur général a subordonné, dans les territoires du Sud, tout forage à une autorisation préalable ; 2° un arrêté, en date du 29 avr. 1926, par lequel le gouverneur général de l'Algérie a fixé les conditions auxquelles était subordonnée, pour la société requérante, l'autorisation d'exécuter un forage artésien à Ourir ;

Vu la loi du 16 juin 1851 ; le décret du 23 août 1898 ; les lois des 7-14 oct. 1790 et 24 mai 1872 ;

CONSIDÉRANT que, comme il résulte des travaux préparatoires de la loi du 16 juin 1851, l'art. 2 (§§ 2 et 3) de cette loi a eu pour objet de comprendre dans le domaine public, en Algérie, l'ensemble des eaux indispensables à l'irrigation des terres et à l'alimentation des populations ; qu'il suit de là que les nappes d'eau souterraines qui, dans les oasis du Sud-Algérien conquises après la promulgation de cette loi, constituent la plus importante, sinon l'unique ressource en eaux potables et en eaux d'irrigation, et qui, avant la conquête, n'appartenaient pas de droit aux détenteurs du sol, doivent être regardées comme faisant partie du domaine public ;

Cons., dès lors, d'une part, qu'en se fondant sur la loi susvisée du 16 juin 1851, le gouverneur général de l'Algérie qui, d'après l'art. 1^{er} du décret du 23 août 1898. centralise sous son autorité la haute administration de l'Algérie, a pu valablement, par son arrêté du 18 mars 1926, en l'absence d'un règlement d'administration publique déterminant les formes et conditions des concessions desdites eaux souterraines, subordonner le forage des puits artésiens, dans les territoires du Sud, à une autorisation préalable ;

Cons., d'autre part, que la société requérante n'établit pas que les conditions qui lui ont été imposées par l'arrêté d'autorisation du 29 avr. 1926 pour le forage d'un puits artésien à Ourir n'étaient pas indispensables à la bonne utilisation des eaux, ou qu'elles ont été prescrites dans un autre but que celui de l'intérêt général ;

Cons. que de ce qui précède il résulte que la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien n'est pas fondée à soutenir que lesdits arrêtés sont entachés d'excès ou de détournement de pouvoir ;... (Rejet ; frais de timbre exposés par le gouvernement général de l'Algérie remboursés par la société requérante).

Affaire semblable : Compagnie agricole du Sahara ³, 96.161, 21 mars.

LE RÉGIME DES EAUX

dans les territoires du Sud-Algérien
(*La Dépêche coloniale*, 2 avril 1930)

L'alimentation en eau est une question de vie ou de mort pour nos territoires du Sud-Algérien. Il s'agit d'amener les eaux souterraines à la surface. Mais, des imprudences et des abus ont été commis et si des mesures sérieuses n'avaient pas été prises en vue de la réglementation des forages et des puits, l'efficacité des travaux tendant à l'alimentation de la surface aurait continué à être compromise.

C'est sous le second empire qu'a commencé la conquête des oasis du Sud-Algérien. Mais elles périclitèrent bientôt à cause de l'insuffisance d'eau. C'est alors que les ateliers de l'armée entreprirent des forages qui firent renaître les oasis. Toutefois, l'abus des forages amena l'épuisement des nappes et il fallut creuser plus profondément.

³ Compagnie agricole du Sahara algérien : palmeraies :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cie_agricole_du_Sahara_algerien.pdf

La découverte de nouvelles nappes artésiennes amena un développement intense des palmeraies. Cependant, la continuation des mêmes errements ne tarda pas à amener les mêmes effets. La découverte d'une nouvelle nappe d'eau ne constitua qu'un remède temporaire. En effet, les forages et les puits se multipliaient, l'eau s'épuisait et le jaillissement diminuait. Les puits artésiens devenaient graduellement des puits ordinaires. L'alimentation de centres importants était menacée.

C'est alors que le gouvernement général résolut de des mesures énergiques. Un arrêté du 18 mars 1926 subordonna le forage des puits dans les territoires du Sud à une autorisation. Les autorisations à intervenir devaient d'ailleurs soumettre les intéressés à certaines conditions en vue d'éviter l'épuisement des eaux souterraines.

Cet arrêté a été attaqué pour excès de pouvoir par la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien. Elle a allégué que le gouvernement général ne pouvait pas priver les propriétaires de la surface du droit qu'ils possèdent sur le sous sol, car la propriété du sol comporte celle du dessus et du dessous. La loi du 16 juin 1851 classe bien dans le domaine public en Algérie les canaux, leurs dépendances, les aqueducs, les puits à l'usage du public, les lacs salés, les cours d'eau et les sources. Mais, a ajouté la société requérante, cette énumération est limitative et ne comprend pas les nappes souterraines.

Le Conseil d'État n'a pas admis ce système. Il a, sur le rapport de M. Roussel et conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement Rouchon-Mazerat, après avoir entendu M^e Hannotin et Bicart-Sée pour les demandeurs et M^e Cartault pour l'Algérie, rendu un arrêt de principe dont les conséquences seront importantes pour la prospérité de nos territoires.

L'arrêt, après avoir rappelé les travaux préparatoires de la loi du 16 juin 1851, déclare qu'il en résulte qu'elle a eu pour objet de comprendre dans le domaine public en Algérie l'ensemble des eaux indispensables à l'irrigation des terres et à l'alimentation des populations. Il suit de là que les nappes d'eau souterraines qui, dans les oasis du Sud-Algérien conquises après la promulgation de la loi de 1851, constituent la plus importante sinon l'unique ressource en eaux potables et en eaux d'irrigation et qui, avant la conquête, n'appartenaient pas de droit aux détenteurs du sol, doivent être regardées comme faisant partie du domaine public.

Dès lors, le gouverneur général a pu valablement subordonner le forage de puits artésiens dans les territoires du Sud à une autorisation préalable.

La requête de la société, à laquelle s'était jointe la Compagnie agricole du Sahara*, a donc été rejetée.

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU SUD-ALGÉRIEN
(*L'Africain*, 24 février 1931)

Le conseil a proposé à l'assemblée ordinaire du 23 février, la distribution d'un dividende 25 fr. brut par action.

Il ne sera rien réparti aux parts alors que l'an dernier, il leur avait été attribué 80 francs.

Agricole et Industrielle du Sud-Algérien
(*Les Annales coloniales*, 2 mars 1931)

L'assemblée ordinaire du 23 février a approuvé les comptes de l'exercice 1930 se soldant par un bénéfice de 80.612 francs. Le dividende a été fixé à 25 fr. par action ; les parts ne recevront aucune répartition.

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien
(*Les Annales coloniales*, 28 mars 1931)

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin dernier, se soldant par un bénéfice net de 80.612 francs 18. Le dividende a été fixé à 25 fr. brut par action, soit net 21 fr., payable à partir du 1^{er} avril.

Semaine du dattier
5-12 NOVEMBRE 1931
(*L'Écho d'Alger*, 4 octobre 1931)

Nous avons déjà annoncé que, poursuivant son programme de propagande agricole, la direction des Chemins de fer algériens de l'État (C.F.A.É) avait organisé, sous le haut patronage de M. le gouverneur général de l'Algérie et avec la collaboration des Territoires du Sud et de l'Agriculture, la « Semaine du dattier » dans le Sud-Constantinois.

Le comité d'organisation qui s'est réuni au siège des C.F.A.É., le 29 septembre dernier, pour arrêter définitivement le programme, est constitué comme suit :

Président : M. Rouzaud, directeur des Chemins de fer algériens de l'État ; vice-président : MM. le général Meynier, directeur des Territoires du Sud ; Mathieu, président du Comité nord-africain des fruits et primeurs ; Vivet, sous-directeur de l'Agriculture au gouvernement général ; commissaire général : M. Lemmet, chef du service agricole des Territoires du Sud ; commissaire général adjoint : M. Olivier, conseiller agricole des Territoires du Sud ; secrétaires généraux : MM. Kergomard, chef du service commercial et agricole des C.F.A.É. ; Bille, adjoint au chef du service commercial et agricole ; commissaires à l'exposition des emballages et aux démonstrations : MM. Leva, agent de la « Cellophane » ; Parent, à Biskra, commissaire adjoint.

Membres : MM. Rozis, sous-directeur des Territoires du Sud ; Cazenave, maire de Biskra ; Bouaziz ben Gana, cheik El Arab à Biskra ; le colonel Gautier, commandant le territoire de Touggourt ; le commandant Carbillet, commandant le territoire des oasis ; le commandant Texeire, chef d'annexe, Biskra ; le capitaine Pinon, chef d'annexe, Touggourt ; le capitaine Mariaud, chef d'annexe, El-Oued ; le capitaine Duffau, chef d'annexe, Ouargla ; le capitaine Déjouas, chef de poste, Oued-Djellal ; Perruchot, chef du service agricole général du département de Constantine ; Garcin, sous-directeur au gouvernement général ; Dufourg, adjoint au maire de Biskra ; Chazelle, adjoint spécial à Touggourt ; Boyer-Banse, chef du service du crédit de la Coopération et de la Mutualité agricole ; Delassus, inspecteur de la Défense des cultures ; Bricchet, conseiller agricole chargé de l'arboriculture au G.G. ; Husson, professeur de technologie à l'Institut agricole d'Algérie ; Duby, directeur de la Caisse foncière agricole ; Claverie, directeur du Crédit central agricole ; Reess, président du Syndicat agricole de l'Oued-Rhir ; Daurces, secrétaire général du Syndicat général du commerce des dattes ; Brulebois, à Biskra ; [Berrier, administrateur délégué de la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien](#) ; Osva, agriculteur ; Metay, administrateur de la Compagnie coloniale de l'Afrique du Nord ; Rannou, négociant ; Cassoute, administrateur délégué de la Société des oasis du

Nord-Africain ; Antoni, secrétaire, sous-chef de bureau des Chemins de fer algériens de l'État.

Le programme comprend les manifestations suivantes :

I. — Congrès du dattier

Biskra, 5 et 6 novembre 1931

Section A. — Questions générales.

Section B. — Production des dattes.

Section C. — Commerce des dattes ; crédit agricole et coopération.

Section D. — Bibliographie.

Section E. — Documentation.

II. — Expositions

Biskra, du 5 au 12 novembre 1931

A. — Emballages divers utilisés pour la vente des dattes.

B. — Présentation et dégustation des dattes.

C. — Matériel d'irrigation et divers.

III. — Démonstrations pratiques

Biskra, 7 novembre 1931

A. — Sous-solage, matériel d'ameublement, explosif agricole.

B. — Traitement des palmiers contre les parasites.

C. — Traitement des dattes contre les parasites, conditionnement, triage et présentation.

IV. — Voyages d'études

8, 9 et 10 novembre

A Tolga et dans les Zibans ; à Touggourt et dans l'Oued-Rhir.

Avis important. — Le règlement et le programme détaillé de ces manifestations seront publiés très prochainement.

Pour les adhésions au congrès, inscriptions pour participer aux expositions et aux diverses démonstrations, facilités de circulation et transport de matériel : adresser les demandes de renseignements au secrétaire général de la « Semaine du dattier ». C.F.A.É., 21, boulevard Saint-Saëns, Alger.

(Les Archives commerciales de la France, 16 mars 1934)

PARIS — Modification. — Soc. agricole et industrielle du SUD-ALGÉRIEN, 5, quai Voltaire. — Siège transféré 193, rue La-Boétie. — *Petites Affichés*.

Annuaire industriel, 1938 :

SUD-ALGÉRIEN (Soc. agricole et industrielle du)[SAISA], 5, qu. Voltaire, Paris, 7^e. Soc. an. au cap. de 1.600.000 fr.

Exploitation d'oasis, palmiers, dattiers. (2-43129).

Extension au Maroc :

STE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU SUD ALGERIEN

Société à responsabilité limitée

RC : 6037
Tribunal : Casablanca
Date création : 12/04/1946
Capital : 500.000 fr.
Etat : RADIEE

AEC 1951 :

Société agricole et industrielle du Sud-Algérien [SAISA], 103, rue La Boétie, Paris [Aciéries de Longwy], et 15, rue Malakoff, Biskra (Constantine). — 1889. — 1.600.000 fr. ; parts : 400. — Culture et vente de dattes.

Henri Coston, *Dictionnaire des dynasties bourgeoises*, chapitre Labbé :

Vte Étienne de Villiers de la Noue (fils de François de la Noue et de Simone Labbé⁴) : administrateur-directeur de la Société métallurgique de Gorcy, président de la [Société agricole et industrielle du Sud-Algérien](#) et du Tabac Le Globe.

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978, p. 1181 :
8, place d'Iéna, Paris.
Personnes physiques : 100 %.

WW 1979 :

MOUSTIER (Roland, marquis de), industriel, ancien député, ancien ministre. Né le 30 oct. 1909 la Paris. Fils du marquis Lionel de Moustier*, député, président du conseil général du Doubs, et de la marquise, née Mme, née princesse Jeanne de Ligne. Mar. le 18 avril 1940 à Mlle Anne Normant (7 enf. : Lorraine [Mme Jacques de Guerny], Arielle [comtesse François du Temple de Rougemont], Léonel [a pris la suite, à l'âge de 45 ans, de son père à la tête d'un camping de luxe monté pour leur permettre d'assurer l'entretien des deux châteaux de Bournel. A débuté comme smicard et se dégage aujourd'hui un salaire brut d'environ 25.000 F/mois. Marié à une fonctionnaire. Au moins deux enfants : un fils et une fille (France 2, 4 octobre 2005, *Vie privée, vie publique*, de Mireille Dumas)], Georges, Anne, Hubert [déc.], Laurence). Études : Lycée Janson-de-Sailly, École des sciences politiques, Faculté de droit de Paris. Carr. : attaché au cabinet de Léon Bérard (ministre de la Justice, 1935-1936), chef de cabinet de Louis Nicolle (ministre de la Santé publique, 1936), conseiller général du canton de Rougemont (1935-1961), président du conseil général du Doubs (1945-1958), membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946), député indépendant du Doubs (1946-1958), secrétaire d'État aux Affaires étrangères (cabinet Pierre Mendès France*, 1954-1955), président-directeur général des Éts Normant (depuis 1956), président (1955) de la Banque pour le développement du crédit à la consommation puis vice-président (depuis 1970) de Crédibanque-Sofinco-La Henin, [administrateur de la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien \[SAISA\]](#), des Éts Bost et de Plastival, directeur du quotidien *la République de Besançon* (1945-1957), directeur-général des Sablières de Bonnal, délégué de la France à l'Assemblée du conseil de l'Europe (1949-1958). Sport. : aviation (Pilote). Membre du Nouveau Cercle de l'Aéro-Club de France. Adr. : privées, 1, square Furstenberg, 78150 Le Chesnay et Château de Bournel, 25680 Rougemont.

⁴ Simone Labbé : fille de Paul Labbé et Marguerite Thomas. Sœur de Robert, président de la Société métallurgique de Gorcy, administrateur des Aciéries de Longwy, président de Longoméтал, et de Roland, des Aciéries de Longwy.

PERTHUIS de LAILLEVAULT (Roland, Léon Raymond, Marie de), directeur de banque. Né le 4 oct. 1927 à Strasbourg (Bas-Rhin). Fils de Raymond de Perthuis [1889-1990][fils de Gaston et petit-fils d'Edmond, fondateur de la route et du chemin de fer Beyrouth-Damas, des Port, quais et entrepôts de Beyrouth et du Damas-Hamah], ingénieur, et de Mme, née Marie-Madeleine Viellard [fille d'Albert Viellard — de Viellard-Migeon et Cie (VMC) et de la Générale de forgeage et décolletage (GFD) — et d'une Dlle de Lispré]. Mar. le 13 sept. 1960 à Mlle Mahaut de Villiers de la Noue (5 enf. : Guillaume, Philippe, Renaud, Éric, Hugues). Études : Externat Saint-Joseph à Lyon. Dipl. : diplômé de l'École des hautes études commerciales. Carr. : attaché à la direction de la Banque de Paris et des Pays-Bas* (1952-1961), sous-directeur (1962), directeur adjoint, puis directeur (depuis 1970) de la C.G.I.B.*-Banque pour le commerce et l'industrie, administrateur de la Société métallurgique de Gorcy, de la Société financière d'études et de placement (Sofinep) et de la Société agricole et industrielle du Sud-Algérien (Saisa). Collection d'estampes. Membre du Jockey-Club et du Polo de Paris. Adr. : prof., 142, bd Malesherbes, 75017 Paris ; privée, 6, bd Suchet, 75016 Paris.

France-Croissance Investissements s'est portée acquéreur de 88,63 % de la Saisa (Société agricole et industrielle du Sud-Algérien) auprès du groupe Paluel-Marmont, au prix unitaire de 65,15 fr. La société de capital-risque s'est engagée à racheter le solde avant le 30 avril, au prix de 65,10 fr. par action (*Le Figaro*, 13 avril 1991)
